

Le 4 juillet 2016.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 4 juillet 2016, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères
Messieurs Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Monsieur Pascal Paquette est absent

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal du 6 juin 2016, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Mme Lise Nolette fait une mention pour le procès-verbal, à l'effet qu'on a vendu le container sans faire de soumission avant, comme on en avait discuté.

Nous avons reçu :	taxes	4 636,83 \$	remb. panneau	13,60
	Internet	385,00	remb. papeterie/divers	47,16
	Permis	160,00		
	Location	150,00		

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Régie des 3 Monts	2 ^e versement	5 045,09 \$
Vertisoft	nom domaine internet 5 ans	201,21
Suspension Victo	réparation + inspection camion voirie licence	363,73
Brico Béton Vibré	creusage avec sub. 2015 pour ancien cimetière	465,64
Buropro Citation	panneau	268,76
Coop. Ham-Nord	bois, pieu	106,72
Daniel Béliveau	croix	500,00
Fabrique N. D. Ham	don messe	100,00
Frédéric Metthé	documentaire	1 000,00
Carrière Sts-Marthyrs	rép. rang 1 et 2 sud	6 775,06
Excavation Marquis Tardif	transport	2 170,65
Vic Mini Moteur	taxe recyclage pneus	13,80
France Mc Sween	frais dép. mars à juin	354,15
....	achat fleurs garage	201,05
Buropro Citation	art. bureau (repayé OTJ)	16,98
....	affiche (repayé com. embellissement)	247,20
....	pancarte (repayé OTJ)	18,31
J.U. Houle	entrée eau 64 Principale	1 120,59
Christiane Leblanc	inc. 2 semaines vacances	2 238,25
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. juin	100,00
Min. rev.	Avril, mai, juin	8 694,93
Receveur Gén. Canada		1 421,82
RC Novation	fact. et surveillance internet	465,65
Télébec	usine	95,32
Buropro Citation	livres bibliothèque	79,65

Monty Sylvestre	frais avocat mars à juin	115,48
Pierre Gauthier	essence équipement pelouse	28,98
Rogers		183,97
Entrepôt Produits Bureau	encre couleur	355,28
Coop. Ham-Nord	réparation tables pique-nique	57,43
....	paillis, compost aménagement garage	122,03
Garage A. Taschereau	lampes	10,35
Serge Leblanc	comptabilité fin d'année + reddition transport	3 403,26
Auclair Drolet	rang 2 sud	862,31
Buropro Citation	papeterie + encre	99,41
....	art. bureau (repayé otj)	18,18
Brico Béton Vibré	rép. Borne eau rang 1 centre	69,85
Calclo	49 998 litres calcium	17 015,61
Hydro Québec	éclairage public	216,85
Sogetel	c.c.	69,83
....	bureau	70,95
....	garage	37,23
....	internet	413,90
Coop. Ham-Nord	escabeau garage	258,67
....	visière employé usine	20,66
....	vis rép. tables pique-nique	2,28
Excavation Marquis Tardif	replacer réservoir diesel garage	126,47
Petite caisse	rouleau plastique nappe	26,45
Postes Canada	circulaires	118,86
Gesterra	traitement des matières juin	1 196,25
....	transport des matières juillet	3 446,34
	Total	<u>60 711,44 \$</u>

Salaires des employés : 5 668,66 \$ + 1192,58 \$

Final garage :

Bourassa Maillé	surveillance garage balance	402,41
Construction R. Gouin	final garage – retenue	106 673,75
BPR-Infrastructures	surveillance	700,29
	Total	<u>107 776,45 \$</u>

Suivi TECQ :

J.U. Houle	borne sèche	414,12
....	crédit borne sèche	(64,40)
Excavation Marquis Tardif	8 147,92
Coop. Ham-Nord	ponceau borne sèche	298,27
Plongée XL	plongeur borne sèche	298,91
Coop. Ham-Nord	corde, cadenas borne sèche	32,14
....	rép. ponceau 1 centre	84,62
Brico Béton Vibré	ponceau St-Philippe/ch. Leblanc	1 787,86
Excavation Marquis Tardif	décharger ponceaux	925,55
....	installation ponceaux divers endroits	4 755,90
....	8 603,85
Carrière Sts-Marthyrs	gravier	4 385,78
	Total	<u>29 670,52 \$</u>

Suivi AIRRL :

Génicité	ingénieur surveillance	1 894,79
Pavage Centre-Sud du Québec	moins retenue	678 628,16
	Total	<hr/> 680 522,95 \$

M. Jean Pilon est dans la salle et se plaint d'un ponceau mal aligné sur le bord de son chemin, après explication avec l'inspecteur de voirie, on conclue que c'est lui qui devra replacer le ponceau et la municipalité creusera le fossé après. Aussi de l'autre côté du chemin, un ponceau est trop petit, il devra le changer aussi. On lui écrira une lettre à cet effet.

On continue avec M. André Picard, président des Sentiers équestres aux mille collines : on a la présentation écrite de sa demande de financement afin de développer des sentiers dans notre municipalité.

01-07-16 PROJET SENTIERS ÉQUESTRES

Attendu que nous avons eu une demande de l'organisme des Sentiers équestres aux mille collines ;

Attendu que cet organisme à but non lucratif désire faire du développement des sentiers dans notre municipalité ;

Attendu que le coût total du projet dans notre municipalité serait de 16 650 \$;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham s'engage à réserver la somme de 7 490 \$ pour la réalisation du projet d'aménagement de sentiers équestres sur l'enveloppe budgétaire du FDT 2016 réservé à la municipalité. Cet engagement est valide uniquement si la demande des Sentiers équestres aux mille collines est acceptée au Programme infrastructure Canada 150 (PIC150).

02-07-16 ENLEVER PANCARTE RUE DES PEUPLIERS COIN RUE PRINCIPALE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'inspecteur de voirie enlève la pancarte rue des Peupliers, au coin du droit de passage et de la rue Principale.

Avis de motion est donné par M. Guy Hudon pour faire un règlement sur le code de déontologie des élus municipaux.

Avis de motion est donné par Mme Johanne Allard pour faire un règlement sur le code

de déontologie des employés municipaux.

Nous avons reçu un nouveau plan d'arpentage pour le coin du rang 2 sud, la propriétaire est d'accord avec ce plan, sans autre installation de bornes. Nous pouvons envoyer ce nouveau plan au notaire.

03-07-16 APPROBATION TRAVAUX ANCIEN TERRAIN MUNICIPAL

Attendu qu'aux termes d'une vente par la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham à Pierre Comtois et Chantal Leblond d'une partie du lot 21A, rang 1 du cadastre officiel du Canton de Ham, intervenue le 22 juin 2015, il a été convenu certaines clauses spéciales obligeant, entre autres, les acheteurs à mettre en place la phase 1 de leur projet de développement sur l'immeuble faisant l'objet de la vente, comprenant entre autres

l'aménagement et le rattachement d'un chemin d'accès de vingt-quatre pieds (24') de large, provenant d'une partie du lot 21A et 21B, d'ici le mois d'août deux mille dix-

sept (2017) et l'aménagement de jardins, d'arbres fruitiers et d'un bassin d'irrigation, le tout devant couvrir environ le tiers de la superficie de l'immeuble vendu.

Attendu que les acheteurs, Pierre Comtois et Chantal Leblond, ont mis en place ladite phase 1 de leur projet en respectant les conditions soumises alors par la municipalité.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les travaux faits par Pierre Comtois et Chantal Leblond et confirmer qu'ils ont bel et bien mis en place la phase 1 de leur projet, et ce, à l'entière satisfaction de la municipalité qui renonce, à l'avenir, à son droit contenu à l'acte de vente intervenu le 22 juin 2015 de reprendre l'immeuble vendu.

Les travaux de voirie avec la subvention du député ont été faits en juin, on demandera la subvention de 13 000 \$ quand on aura reçu toutes les factures.

04-07-16 TRAVAUX DE VOIRIE REVENUS SABLIERE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner les travaux de voirie fait avec les revenus des sablières, avec le montant budgété de 10 000 \$, coin rang 2 sud et route du 2 sud.

L'an prochain, on verra pour peut-être asphalté la côte dans le rang 2 sud, sur un autre projet de chemins subventionnés, sur environ 1 kilomètre, les abords de pont seront cependant faits cette année.

Concernant les revenus des sablières, on se demande encore si on a les bonnes déclarations des entrepreneurs, confirmation avec Serge Leblanc prochainement.

05-07-16 FIN DES TRAVAUX DU GARAGE-CASERNE ET ABRI À SABLE

Les membres du conseil prennent connaissance du dernier avenant de modification pour le garage-caserne et l'abri à sable, complétés par les calculs établis par Mme Mc Sween concernant les différents surplus et retraits au projet par rapport à la subvention à recevoir du ministère. Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter ces montants.

06-07-16 FERMETURE DU PRÊT

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale s'occupe de prendre les mesures nécessaires pour la fermeture du prêt pour la construction du garage-caserne et abri à sable.

07-07-16 PAIEMENT DERNIÈRE FACTURE CONTRACTEUR AVEC UNE RETENUE

Attendu que Construction R. Gouin a soumis une dernière facture, suite à la fin des travaux de construction du garage-caserne et abri à sable ;

Attendu qu'une partie du plancher de l'abri à sable s'est fissuré l'hiver dernier et a été endommagé par le gel, et que des réparations seront nécessaires afin de régler définitivement ce défaut de construction ;

Attendu que les coûts pourraient s'élever à près de 32 000 \$ pour ce faire ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'enlever un montant de 32 000 \$ plus les taxes (36 792 \$) à titre de retenue sur le projet et de payer un montant de 116 534,93 \$ à Construction R. Gouin de Tingwick, quand celui-ci nous aura fourni les documents manquants (quittances).

Nous ferons les demandes de remboursement de TPS et de TVQ prochainement, avec le total des coûts du garage et des réparations de chemins (AIRRL et TECQ).

Demande d'un montant supplémentaire pour l'architecte, pour faire du suivi de dossier

de fin des travaux : rien de prévu pour l'instant sur la balance du budget du garage-caserne et abri à sable.

08-07-16 TRAVAUX DE VOIRIE ASPHALTE AUX ABORDS DE 4 PONTS SUR LE PROGRAMME DE LA TECQ

Pour faire suite à une demande de prix à 2 firmes pour ces travaux, il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire exécuter ces travaux par la firme Pavage Préfontaine de Windsor, au prix soumis le 9 juin 2016, de 24 433,80 \$ plus les taxes.

09-07-16 TRAVAUX DE VOIRIE RÉPARATION ASPHALTE À 3 EN-DROITS AU VILLAGE

Pour faire suite à une demande de prix à 2 firmes pour ces travaux, il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire exécuter ces travaux par la firme Pavage Préfontaine de Windsor, au prix soumis le 9 juin 2016, de 3 605 \$ plus les taxes. Il est convenu que ces derniers travaux seront ajoutés à la prochaine modification de la programmation de la TECQ.

10-07-16 TERRAIN MIN. TRANSPORT ENTRÉE DU VILLAGE

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham a demandé au ministère des Transports la possibilité d'acquérir le terrain vacant leur appartenant à l'entrée du village de Notre-Dame-de-Ham, coin rue Principale et route 161 ;

Attendu que la municipalité en fait l'entretien (pelouse) depuis plusieurs années ;

Attendu que ce terrain représente un accès principal dans notre village ;

Attendu que la municipalité pourrait aménager ce terrain avec des arbres et du mobilier urbain ;

Attendu que nous sommes en contact avec un technicien en évaluation immobilière du ministère, service des projets ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de poursuivre les démarches pour que le ministère des Transports nous remette **gracieusement** ce terrain. Advenant que la municipalité devait continuer d'entretenir ce terrain, nous nous verrions dans l'obligation d'exiger le paiement de ces dépenses d'entretien au ministère.

Demander des renseignements sur l'installation projetée du clignotant par le ministère des Transports à l'entrée du village.

11-07-16 RÉOLUTION CLASSIQUE DES APPALACHES

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner l'autorisation à la Classique des Appalaches, pour que leur évènement du 17 septembre prochain puisse traverser le territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Différents outils sont offerts aux municipalités, concernant les systèmes d'alerte aux partenaires de la sécurité civile et de la sécurité incendie, afin d'alerter rapidement les responsables par l'envoi de message d'alerte automatisé.

Il y aura une rencontre avec la MRC, l'UPA, la CPTAQ, dans le cadre du projet théâtre, jeudi le 7 juillet à 9 heures, au bureau municipal, avec les représentants municipaux.

Félicitations à Léana Pépin, à titre de récipiendaire au Prix jeunesse MRC Arthabaska.

Suivi du programme santé CSST, présentation le 11 juillet à 13 heures, au bureau

municipal.

11-07-16 RÉSOLUTION MISE À JOUR POLITIQUE FAMILIALE

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le Comité Famille de Notre-Dame-de-Ham pour procéder à la mise à jour de la politique familiale, réaliser un plan d'actions et prendre toutes décisions concernant la mise à jour de la politique. Le comité Famille travaillera en collaboration avec les chargées de projets municipales, Sylvie Turcotte et Geneviève Boutin, pour l'élaboration de cette mise à jour et le suivi de cette demande.

M. Guy Hudon est le représentant des questions familiales (RQF) mandaté par la municipalité. Mme France Mc Sween et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité, sont les personnes autorisées à signer tous les documents relatifs à la demande. Dans le cadre de cette demande, une somme de 2 500 \$ est demandée pour la mise à jour de la politique familiale. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts du projet.

Règlementation sur les chiens pitbulls, le ministère demande de l'uniformité dans les règlements municipaux, à suivre.

Nous avons reçu du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales, la confirmation d'un montant de 37 125 \$ sur le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2014-2018 (TECQ), pour le remplacement des ponceaux. Ce montant s'ajoute à la programmation préalablement autorisée.

Nous avons vendu le container usagé qui était au garage municipal, au prix de 500 \$. On parle d'une installation en zone verte.

Excavation Marquis Tardif aura du gravier 0 3/4B à sa gravière du rang 2 sud.

12-07-16 DEMANDE TRAVAUX VOIRIE RANG 10 HAM-NORD

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que concernant les travaux envisagés par la municipalité de Ham-Nord sur le rang 10, incluant une participation de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, par rapport à l'accès à la propriété de Jasmino Sirop dans notre municipalité, le conseil fait mention que notre budget de voirie est déjà bien entamé pour cette année, et qu'on verra à budgéter un certain montant pour l'an prochain à la place, en vertu d'un pourcentage proposé ou autrement calculé.

L'inspecteur de voirie verra à passer la gratte dans le rang 1 sud-ouest, à la limite de la municipalité, suite à des plaintes des résidents de chalet. On enlèvera aussi la roche dans le chemin. Pour l'an prochain, on pourra demander de l'aide de la municipalité de St-Rémi de Tingwick pour cette portion de chemin.

Il faudra passer la gratte régulièrement également dans le rang 2 sud, considérant le trafic accru à cause de la fermeture du pont au village.

Félicitations aux municipalités pour la formation des animateurs de camp de jour.

Concours d'évaluation du petit journal local : on pourrait faire tirer des droits de pêche attribués à la municipalité, avant le mois de septembre, à suivre.

Demande de frais supplémentaires de la part de EXP, pour différents items d'ingénierie pour le garage : non justifié pour l'instant.

13-07-16 MANDAT À LA FIRME D'AVOCATS

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à la firme d'avocat Monty

Sylvestre de Sherbrooke, pour les suites à notre mise en demeure aux ingénieurs de EXP ainsi qu'au contracteur du garage-caserne et abri à sable, Construction R. Gouin, afin de pouvoir négocier avec eux pour un règlement satisfaisant pour la municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

On verra à acheter du décapant et de la peinture pour repeindre les tables du centre communautaire cet été.

14-07-16 DÉPENSES POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE BÂTI

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses 2016 pour la réalisation du projet *En mémoire de notre premier cimetière*, soient payées à même la subvention reçue en début d'année dans le cadre du protocole d'entente avec la MRC d'Arthabaska pour la Mise en valeur du patrimoine bâti, au montant de 2 550 \$.

Nous avons reçu le montant de péréquation au montant de 24 559 \$.

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire le transfert de fonds suivant :

- Déplacement des élus au poste surplus

15-07-16 COLLOQUE DE ZONE ADMQ 22 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription et le déplacement de la directrice générale au colloque de zone de l'ADMQ à Nicolet, le 22 septembre 16.

L'employé de voirie se demande où on va se renseigner concernant la vidange de la fosse à graisse au garage municipal, on prendra des informations sur le sujet.

L'employé de voirie s'occupera aussi d'engager quelqu'un pour faire le fauchage des bords de chemin dans les prochaines semaines. M. Desharnais de Chesterville ne fait plus ces travaux, il faudra en trouver un autre.

On parle de l'entretien des pelouses, de l'équipement acheté, du projet d'engager un jeune, des assurances pour ces jeunes et de la supervision : pour cet été, on continue avec l'inspecteur municipal avec son salaire habituel, une dizaine d'heures par semaine ; pour l'an prochain, en décembre on verra pour un emploi étudiant subventionné.

Avis de motion est donné par Mme Lise Nolette pour amender le règlement numéro 311, pour interdire le stationnement sur le bord du rang 2 nord, sur toute sa longueur et en tout temps.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h48).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Seconder par Mme Nancy Delisle

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. 1
Directrice générale et sec. très.

